|  |  |
| --- | --- |
| LOGO_HELHa |  Catégorie pédagogiqueEcole normale de la ProvidenceRue Circulaire, 4 6041 GosseliesTél. :00 32 (0)71 352 934@ : peda.gosselies@helha.be  |

**PROCEDURE D’ADMISSION POUR L’ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021**

**A SAVOIR**

▪ Une demande d’inscription en cours d’études (2ème / 3ème ) nécessite **préalablement** un

 rendez-vous avec la direction.

▪ Pour les étudiants dont l’obtention du CESS est antérieure à 5 ans ou dont le parcours est

 atypique (plusieurs années d’études effectuées OU reprise d’études après une période de

 travail, d’inactivité, de chômage, …), une demande d’inscription nécessite **préalablement** un

 rendez-vous avec le secrétariat.

▪ Pour les étudiants de nationalité étrangère :

 Etant donné la diversité des cas, les documents à fournir sont communiqués

 personnellement à l’étudiant concerné.

1. **Constitution du dossier administratif**
* extrait d’acte de naissance (original)
* photocopie de la carte d’identité recto/verso non périmée
* 1 photo d’identité récente (si nationalité non belge)
* original de la formule provisoire du CESS (si obtention en 2020) ou copie du CESS avec présentation de l’original (si obtention avant 2020)

*si études secondaires à l’étranger : copie certifiée conforme du titre équivalent au CESS (Bac, …) ainsi que l’original du certificat d’équivalence*

* attestation originale (avec sceau de l’établissement et signature de la direction) de toute activité effectuée depuis l'obtention du CESS, à savoir :
* si année d’études entreprise :
* attestation de fréquentation scolaire originale mentionnant :

. les dates de début et de fin de fréquentation

. le niveau d’études (année/section)

. le nombre de crédits validés

. l’apurement de toute dette (enseign.sup. en Comm. française)

* relevé de notes original (enseign.sup. en Comm. française)
* le programme des cours (si demande de dispenses)
* attestation de bilan de santé (si effectué)
* si travail, attestation originale de l’employeur précisant les dates de début et de fin et les prestations (nombre d’heures/semaine)
* si période de chômage :

. attestation originale du Forem précisant la date de début d’inscription et/ou la

 date de fin d’inscription pour reprise d’études

. synthèse du parcours professionnel

* si indemnité de chômage : autorisation originale de dispense (formulaire D 93)
1. **Paiement des frais d’études**

Bancontact à disposition